

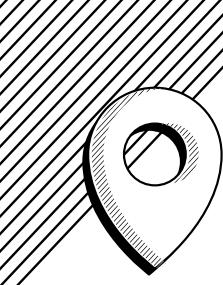
# ACCUEIL de LOISIRS

*Le guide*



3 > 11 ANS





# LES LIEUX D'ACCUEIL

## Les enfants âgés de 3 à 5 ans

> école André-Malraux,  
2 rue Henri Poiron.

## Les enfants âgés de 6 à 11 ans

> aux ateliers enfantins,  
32 avenue Galliéni.

L'accueil de loisirs est un lieu pour favoriser le vivre ensemble, l'autonomie de chacun et la découverte de nouvelles activités. Des activités scientifiques, d'expression, manuelles, sportives et culturelles propres à chaque tranche d'âge sont proposées pour que tous les enfants puissent évoluer à leur rythme et selon leurs besoins et leurs envies.

## LES MERCREDIS



- Toute la journée pour les enfants des **écoles privées de 7h30 à 18h30** (arrivée 7h30 à 9h30 et départ 16h30 à 18h30)
- l'après-midi pour les enfants des **écoles publiques à partir de 11h30**, repas inclus (départ 16h30 à 18h30)

\* *Un service de restauration est organisé le mercredi midi à l'école André-Malraux pour les enfants des différentes écoles inscrits à l'accueil de loisirs.*

### *Les inscriptions sur l'espace citoyens*

- Je n'ai pas d'espace-citoyens : **rendez-vous sur Nouvelle démarche/Rubrique « inscriptions aux accueils** de loisirs du mercredi »
- Je possède un espace-citoyens : **rendez-vous sur votre espace personnel/Rubrique « Ma famille/Mes activités (ré) inscriptions » : formulaire ALSH du mercredi**

*Remplissez directement  
le formulaire en ligne, en complétant  
chaque ligne correspond à votre situation.*

*Munissez-vous auparavant de l'attestation mentionnant votre quotient familial (CAF ou MSA) ainsi que du livret de santé de votre enfant.*

# LES VACANCES SCOLAIRES

## *Les inscriptions sur l'espace citoyens*

- Je n'ai pas d'espace-citoyens :

### **rendez-vous sur Nouvelle démarche/ Rubrique**

#### **Accueils de loisirs**

> Complétez le bulletin :

Inscription accueils de loisirs des vacances – première demande

> Remplissez l'ensemble du formulaire et joignez les justificatifs nécessaires puis validez

> Un courriel de confirmation vous sera transmis à la fin de l'instruction de votre dossier. Il vous permettra ensuite de procéder à des réservations dans la rubrique Ma famille/Modifier les réservations.

Vous pourrez modifier les réservations dans le respect des délais.

- Je possède un espace-citoyens : **rendez-vous sur votre espace personnel/Rubrique « Ma famille/ Mes activités (ré) inscriptions »**

> Complétez le bulletin : Inscription annuelle / Accueil de loisirs vacances

> Remplissez l'ensemble du formulaire et joignez les justificatifs nécessaires puis validez

> Vous n'aurez plus besoin de le compléter pour les autres périodes de vacances scolaires. Une fois ce document transmis au service en charge du dossier, vous recevrez un courriel d'activation de votre espace-citoyens qui vous permettra de procéder aux réservations.

> Pour procéder aux réservations, rendez-vous dans la rubrique Ma famille/Modifier les réservations et choisissez les dates désirées (en fonction des disponibilités).

- **Les accueils de loisirs 3/11 ans sont ouverts toute la journée de 7h30 à 18h30 (repas inclus)** (arrivée de 7h30 à 9h30 et départ de 16h30 à 18h30)
- **Un accueil à la demi-journée est également possible à partir de 13h30 (repas non inclus)** (accueil de 13h30 à 14h)

Attention !

L'inscription du mercredi est obligatoirement à la journée



## CONTACT

02 41 79 22 92

accueilde Loisirs@ville-lespontsdece.fr



enfancejeunesse.pontsdece



jeunesse.pontsdece

